



## FAITS SAILLANTS

# SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE 2019-2024

### Un engagement minimum sur cinq ans de **37,1 M\$**

- 16,3 M\$ pour l'ajout de personnel.
- 1,3 M\$ pour le programme de prévention.
- 18,8 M\$ pour le programme de remplacement des véhicules et l'entretien.
- 0,7 M\$ pour l'aménagement d'une caserne et l'entretien

### **26 ressources supplémentaires :**

- Ajout de 4 lieutenants et de 8 pompiers à la caserne # 6 (L'Ormière).
- Ajout de 4 lieutenants et de 8 pompiers à la caserne # 10 (Champigny).
- Ajout de 2 mécaniciens incendie.

### **Mise en place de mesures et de programmes :**

- Mesures d'atténuation (**ajout de ressources supplémentaires**) en période de tempête de neige, grand froid et chaleur extrême afin de maintenir le niveau de service.
- Programme de **distribution gratuite d'avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone**
- Programme d'**inspections spécifiques** effectuées par les inspecteurs en prévention pour l'ensemble des **risques élevés et très élevés** avec une récurrence sur neuf ans.
- Programme d'**achat et de renouvellement de la flotte de véhicules lourds et maintien de 8 véhicules de réserve.**
- Mesures de prévention spécifiques.